



## Réouverture des crèches et des établissements :

### **Nous exigeons toujours des garanties.**

Alors que le matériel de protection manque partout (masques FFP, gel hydro-alcoolique...) et que, déjà dans la situation actuelle, l'accueil des enfants des personnels soignants est indispensable à la gestion de la crise et ne se fait pas sans difficulté, le président de la République a annoncé la réouverture des crèches, écoles, collèges et lycées dès le 11 mai.

Cette décision présente pour nous un grand danger tant pour les personnels que pour les usagers, élèves et parents.

En effet, envisager une telle réouverture alors que tous les lieux publics restent fermés est absurde, inconcevable en l'état actuel de l'évolution de cette épidémie, qui sévit encore dans bon nombre de territoires ruraux et urbains.

Nous rappelons que l'Ordre des Médecins dénonce dans ce choix « un manque absolu de logique » qui ne pourra qu'aggraver la situation sanitaire. Qui plus est, l'Organisation Mondiale de la Santé préconise, à minima, la mise en place du dépistage systématique pour pouvoir espérer sortir de cette crise sanitaire.

Durant cette période de confinement, le gouvernement n'a eu de cesse de rappeler les gestes barrières ; ces gestes sont impossibles à observer par des tout-petits, que ce soit en crèche ou à l'école voire même avec les adolescents des collèges et lycées.

Dès lors, comment éviter une nouvelle flambée épidémique lorsqu'on demande à 900 000 professeurs et 12 millions d'élèves de faire une rentrée scolaire "d'après crise" prématurée, pour aller se confiner en classe avec, faut-il le rappeler, tous les personnels d'éducation, administratifs, de direction, médico-social et tous les personnels territoriaux amenés à entrer en contact avec les enfants ?

Qu'advient-il des regroupements dans la cour de récréation, de la sieste en maternelle, du matériel manipulé en commun, des repas collectifs, de la circulation des parents dans les locaux ou regroupés devant le portail des établissements scolaires, des transports scolaires...

Faudra-t-il « faire la police » en plus de la garderie ? Depuis plus d'un mois, les enfants des personnels « indispensables à la gestion de la crise » sont accueillis en crèche et dans les écoles sans protection (ni masques, ni gels hydro alcooliques) ; des masques dits « grands publics » seraient fournis aux personnels, mais nous savons que la qualité de ces dotations ne permet pas la meilleure protection des agents publics. Dans ces conditions, comment peut-on affirmer que ce retour à la vie en collectivité puisse **garantir la santé des personnels, la sécurité des petits usagers ; comment prétendre** pouvoir protéger les enfants d'eux-mêmes dans de telles conditions ?

Le CHSCT ministériel de l'Éducation Nationale indique dans un avis voté par FO et FSU : « Le CHSCT demande un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité. »

Nos organisations considèrent ainsi que, sans dépistage systématique ni mesures de protection nécessaires, toute reprise est inenvisageable.

Les annonces sur la reprise des élèves en fonction du volontariat, donc en fonction de la pression qui sera exercée par l'employeur sur les salariés, le fait que les universités, comme la plupart des lieux publics, restent fermées aux étudiants, le report de la reprise dans les lycées, indiquent clairement les objectifs poursuivis : nous refusons que la sécurité des établissements scolaires, la santé des agents publics et des usagers ne deviennent la variable d'ajustement des besoins économiques. L'école n'est pas une garderie.

C'est pourquoi nos organisations exigent des préalables à toute reprise d'activité :

- Le dépistage systématique de tous les personnels et des élèves ;
- La mise en œuvre de toutes les mesures de protection nécessaires (équipements de protection à hauteur des besoins, désinfection totale des locaux, tests quotidiens...).

Le gouvernement annonce la scolarité non obligatoire pour toute la période courant du 11 mai à la fin de l'année scolaire. Dans le même temps, il annonce en catimini que les parents dont les enfants n'iront pas à l'école par choix resteront placés en ASA jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Passé cette date, ils devront prendre des congés annuels. C'est donc bien une obligation de reprendre le travail sous peine de ne pas avoir de revenu durant toute cette période et de ne pouvoir nourrir sa famille.

Du 11 mai à fin juin, c'est moins de 30 jours d'école, jours fériés déduits. Si les classes sont divisées par 2 pour avoir moins de 15 élèves, cela correspondra à 9 jours de classes pour terminer l'année scolaire. Neuf jours et exposer les enfants, les enseignants, le personnel des établissements, des crèches, de la restauration ... est IRRESPONSABLE.

Force Ouvrière dénonce cette manipulation médiatique faisant croire à un projet sanitaire que le gouvernement sait pertinemment impossible à tenir, dans la mesure où il contraint l'ensemble des salariés à reprendre le travail.

**De nombreux élus ont pris position et ont indiqué qu'ils n'étaient pas en mesure d'assurer la sécurité des élèves et de leurs personnels compte tenu de la situation actuelle. Ils ont donc décidé, conformément à ce qui relève de leurs responsabilités, de ne pas rouvrir les écoles le 11 mai.**

**Nous organisations considèrent également que les conditions sanitaires permettant un dé-confinement des élèves et une réouverture des établissements ne sont pas réunies.**

**Nous invitons donc les syndicats de nos fédérations à réunir les personnels, à prendre position en commun, à réaffirmer les revendications et à s'adresser aux autorités pour dire : il n'est pas possible que la réouverture des écoles s'effectue dans ces conditions.**

Paris, le 4 mai 2020